

Concours annuel de bourses d'études de l'Institut universitaire SHERPA 2022-2023

Les bourses d'études de l'IU SHERPA sont destinées aux étudiants(es) inscrits(es) dans un programme universitaire de deuxième ou de troisième cycle et supervisés(es) ou co-supervisés(es) par un chercheur régulier de l'IU SHERPA. Les bourses octroyées sont d'un montant de 5000\$.

Critères d'admissibilité

Seront uniquement admissibles les demandes qui répondent à toutes ces conditions d'admissibilité :

- Être inscrit(e) dans un programme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle d'une université au Québec
- Être supervisé(e) ou co-supervisé(e) par un(e) [chercheur\(e\) membre régulier de l'IU SHERPA](#)
- Mener un projet qui s'inscrit dans le [créneau de recherche de la programmation de l'IU SHERPA et de ses domaines d'expertises](#)
- Au moment du dépôt de la demande, avoir au moins une année à compléter à son programme ou une année avant le dépôt de sa thèse/de son mémoire

Évaluation des demandes

Les dossiers seront évalués par un comité scientifique en fonction des critères suivants :

- La pertinence du projet en lien avec la programmation de recherche de SHERPA
- La qualité scientifique du projet (pertinence de la problématique, clarté des objectifs et de la méthodologie visée, etc.)
- La faisabilité du projet (basé sur l'échéancier, les sources de financement disponibles, etc.)
- Les retombées possibles pour la pratique (critère non obligatoire mais priorisé)
- À évaluation égale, les étudiants(es) ne bénéficiant pas de bourses de grands organismes subventionnaires seront privilégié(es).

Pour soumettre une demande

- ✓ Compléter le [formulaire en ligne](#).
- ✓ Demander à votre directeur(trice) 1) de lire votre demande et 2) de nous acheminer [directement un courriel](#) confirmant qu'il(elle) a bien lu votre demande et soutien son dépôt. (votre dossier ne sera pas évalué sans la réception de cet appui par courriel avant la date limite de dépôt).
- ✓ Soumettre votre demande avant le 10 janvier 2023, 16h.

Personne contact

Annie Pontbriand

Coordonnatrice , Institut universitaire SHERPA

Tél.: (514) 273-3800, poste 6591

annie.pontbriand.dlm@ssss.gouv.qc.ca